

## Objectifs

- Cerner les cas de mise en oeuvre de la responsabilité des dirigeants - Mettre en place les précautions nécessaires

## Pédagogie

La pédagogie est basée sur le principe de la dynamique de groupe avec alternance d'apports théoriques, de phases de réflexion collectives et individuelles, d'exercices, d'études de cas et de mises en situations observées. Formation / Action participative et interactive : les **participants** sont acteurs de leur formation notamment lors des mises en situation car ils s'appuient sur leurs connaissances, les expériences et mettront en oeuvre les nouveaux outils présentés au cours de la session.

## Profil de l'intervenant

Consultant-formateur expert sur cette thématique. Suivi des compétences techniques et pédagogiques assurée par nos services.

## Moyens techniques

Encadrement complet des stagiaires durant la formation. Espace d'accueil, configuration technique des salles et matériel pédagogique dédié pour les formations en centre. Remise d'une documentation pédagogique papier ou numérique à échéance de la formation.

## Méthodes d'évaluation des acquis

Exercices individuels et collectifs durant la formation. Evaluation des acquis et attestation de fin de stage adressés avec la facture.

## Programme

# RESPONSABILITE PENALE DU CHEF D'ENTREPRISE

1 jour - 7 heures

## Objectifs

- Cerner les cas de mise en oeuvre de la responsabilité des dirigeants - Mettre en place les précautions nécessaires

## Profil de l'intervenant

Consultant-formateur expert sur cette thématique. Suivi des compétences techniques et pédagogiques assurée par nos services.

## Moyens techniques

Encadrement complet des stagiaires durant la formation. Espace d'accueil, configuration technique des salles et matériel pédagogique dédié pour les formations en centre. Remise d'une documentation pédagogique papier ou numérique à échéance de la formation.

## Méthodes d'évaluation des acquis

Exercices individuels et collectifs durant la formation. Evaluation des acquis et attestation de fin de stage adressés avec la facture.

## Programme

# Principe de responsabilité pénale personnelle du chef d'entreprise

**En cas de commission d'une faute personnelle**

**En cas d'infraction commise par un salarié**

**Causes d'exonérations de responsabilité**

## **Domaines**

**Obligation générale de sécurité de l'employeur**

**Infractions en matière de lutte contre le travail illégal**

**Infractions commises en droit des sociétés**

**Infractions au Code de la route**

## **Risques - Sanctions**

**Peines préventives**

**Peines applicables aux personnes physiques**

**Peines applicables aux personnes morales**

**Cumul d'infractions**

## **Délégation de pouvoirs**

**Choix du délégataire**

**Autorité du délégataire**

**Compétences du délégataire**

**Moyens du délégataire**

**Formes de la délégation de pouvoirs**

**Peines applicables aux personnes physiques**

**Peines applicables aux personnes morales**

**Cumul d'infractions**

**1232**